

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
6 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le six du mois de juillet le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de juillet sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Véronique BESSE, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Patricia CRAVIC, Marie RENOU, Flora PRIEUR, Lucette SOURISSEAU.
Messieurs Jean-Marie GRIMAUD, Benoit DUGAST, Joseph CHEVALLEREAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Monsieur Christophe HOGARD pouvoir à Madame Véronique BESSE.
Madame Odile PINEAU pouvoir à Madame Magali LOISEAU.
Mesdames Monique ENFRIN, Bernadette BOURCIER.
Monsieur Yves MARTINEAU.

Nombre administrateurs en exercice : 17
Nombre administrateurs présents : 12
Nombre administrateurs votants : 14

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD.

N°10 : MARCHÉ DE FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN – ACCORD-CADRE AVEC EMISSION DE BONS DE COMMANDE – AVENANT 2 LOT 8 – GROUPE PIERRE LE GOFF.

(Rapporteur : Jean-Marie GRIMAUD).

Par délibération n°19 du 10 décembre 2020, le Conseil d'administration du CCAS a autorisé la signature des accords-cadres avec émission de bons de commande relatifs aux fournitures de produits d'entretien, notamment :

Pour le CCAS, le lot 8 a été attribué de la façon suivante :

	Attributaire	Montant minimum annuel en € HT	Montant maximum annuel en € HT
Lot 8 – Consommables cuisine et arts de la table	GROUPE PIERRE LE GOFF – 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	200	5 000

Pour rappel, par délibération n°23 du 12 décembre 2022, le Conseil d'administration a approuvé les avenants n°1 aux lots 6 et 8 afin de modifier les tarifs et les modalités de révisions des prix. En raison du contexte géopolitique actuel (augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie et du fret), les fournisseurs du titulaire du marché imposent des hausses tarifaires de façon mensuelle. Cette situation exceptionnelle d'inflation est telle que le titulaire du marché s'attend à d'éventuelles pénuries car certains de ses fournisseurs annoncent le ralentissement

voire l'arrêt de production car les coûts sont si importants et instables qu'il n'est plus rentable de produire.

Pour sortir de ce type de situation, l'avenant n°1 a modifié la fréquence de révision des prix qui est devenue trimestrielle à compter du 1^{er} janvier 2023 et a fixé de nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023, le mois M0 se retrouvant ainsi modifié. La formule et l'indice applicables restent inchangés

Ces vagues d'inflation successives contraignent de nouveau le titulaire à revoir ses conditions tarifaires et sollicite la passation d'un nouvel avenant.

Aussi, dans ce contexte de circonstances imprévues (*article R.2194-5 du Code de la Commande Publique*), afin de pérenniser les relations contractuelles saines pour le titulaire tout en limitant l'impact financier pour la collectivité, il convient de modifier les tarifs à compter du 1^{er} juillet 2023. Le mois m0 se retrouve ainsi modifié pour ces références et est désormais le mois de mai 2023.

Compte tenu de ce qui précède, il convient de modifier les tarifs des références suivantes :

Numéro de prix	Désignation article	Référence fournisseur (code)	Désignation du produit proposé par le fournisseur (appellation commerciale, caractéristiques, ...)	Ancien tarif (01/04/23 au 30/06/23)	Nouveau tarif applicable au 1 ^{er} juillet 2023
08-01	Set de table papier en format extra blanc, bords droits, dimension 80x120cm, paquet de 250	149241	NAPPE FORMAT PAPIER 80X120CM BLANC C/200	13.11€	19,59 €
08-02	Nappe damassée en rouleaux blanc extra, 1,20 m x 100ml	390679	NAPPE RLX PAPIER DAMASSE TECHLINE 1.18X100M BLANC	13,34 €	17,91 €
08-07	Serviette de table blanche 1 pli, 29 x 32	394014	SERV 27X30 OUATE TECHLINE 1PLI DECALE BC ECOLABEL	23,34 €	36,36 €
08-08	Serviette de table, environ 30x30cm, 2 plis, blanches	390600	SERV 30X30 OUATE TECHLINE 2PLIS PLIAGE 4 BLANC	27,79 €	47,75 €
08-36	Aluminium alimentaire 200 m x 30 cm 11 microns avec boîte distributrice	143411 remplacé par 149321	ALUMINIUM ROULEAU 200X0,33M 10µ BOITE DISTRIBUT	10,00 €	17,87 €
08-37	Aluminium alimentaire 200 m x 45 cm 11 microns avec boîte distributrice	143412 remplacé par 149319	ALUMINIUM ROULEAU 200X 0,44M 10µ BOITE DISTRIBUT	13,78 €	24,11 €

Le nouveau Bordereau des Prix Unitaires ci-annexé annule et remplace le précédent et devient pièce contractuelle.

Conformément à l'article 2 de l'acte d'engagement, les montants du marché restent inchangés : montant minimum annuel 200 € HT – Montant maximum annuel 5 000 € HT.

Vu le Code de la Commande Public,

Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir :

- approuver le projet d'avenant n°2 au marché de fourniture de produits d'entretien – accord-cadre avec émission de bons de commande pour le lot 8 tel que décrit-ci-dessus.
- l'autoriser ou Monsieur le Président du CCAS, à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 11/07/23

Publié électroniquement le : 12/07/23

Jean-Marie GRIMAUD,
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,
Vice-Présidente du CCAS.

